

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ LANCE UN NOUVEAU FONDS D'AIDE AUX ENTREPRISES

Beaupré, le 21 avril 2020 – Suite à une entente conclue avec le gouvernement du Québec la semaine dernière, la MRC de La Côte-de-Beaupré lance un nouveau fonds d'aide d'urgence au bénéfice des petites et moyennes entreprises de son territoire.. Une somme totale de 691 000 \$ est disponible. L'aide prend la forme de prêts d'un montant maximal de 50 000 \$ au taux d'intérêt de 3%. Ce fonds intervient dans le cadre de la pandémie de la COVID-19.

« Ce nouveau fonds constitue une réponse forte aux besoins exprimés par les entrepreneurs de la Côte-de-Beaupré. Les élus de la région sont conscients des difficultés rencontrées par nos entrepreneurs et cette annonce concertée démontre le sérieux que nous accordons à la situation» explique le préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, M. Pierre Lefrançois.

L'administration de ce nouveau fonds d'urgence est déléguée à Développement Côte-de-Beaupré (CLD) qui assure déjà la gestion des autres fonds de la MRC dédiés à soutenir le développement des entreprises du territoire.

« L'équipe de Développement Côte-de-Beaupré est très fière d'appuyer la MRC et les entreprises de la Côte-de-Beaupré dans cette crise sans précédent » commente M. Daniel Robitaille, président de Développement Côte-de-Beaupré.

Les entrepreneurs désirant obtenir de l'information à propos de ce nouveau fonds d'urgence de même que des autres mesures d'aide mises en place par les divers paliers de gouvernements sont invités à communiquer avec Développement Côte-de-Beaupré au 418.827.5256.

- 30 -

Sources: Pierre Lefrançois, préfet
MRC de La Côte-de-Beaupré

Daniel Robitaille, président
Développement Côte-de-Beaupré

Information: Bernard Paré, directeur général
Développement Côte-de-Beaupré
bernard.pare@developpementcdb.com
418.827.5256 poste 201